

Zeitschrift:	Itinera : Beiheft zur Schweizerischen Zeitschrift für Geschichte = supplément de la Revue suisse d'histoire = supplemento della Rivista storica svizzera
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Band:	24 (2002)
Artikel:	Structure sociale et économie régionale de trois régions alpines au XVIIIe siècle
Autor:	Fontaine, Laurence
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1078034

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Structure sociale et économie régionale de trois régions alpines au XVIII^e siècle

Laurence Fontaine

Alors que dès le Moyen-âge, l'espace alpin est pleinement intégré dans les circuits commerciaux européen, les historiens se sont jusqu'ici plus attachés à relever la diversité des spécialisations régionales — autour du colportage, de l'élevage, de l'artisanat migrant ou de l'industrie à domicile — qu'à comprendre les formes de cette intégration. Afin d'aller plus loin que le simple constat et l'approfondissement des multiples nuances de cette mosaïque économique, j'aimerais interroger les formes sociales de cette intégration pour voir si elles ne livreraient pas une clef d'intelligibilité à cet émiettement des spécialisations économiques alpines, par delà les caractéristiques des ressources naturelles. Pour cela, je partirai d'une comparaison entre trois spécialisations contrastées des économies de l'espace alpin: le Briançonnais colporteur, le Biellese proto-industriel et le Beaufortain fromager.

Trois économies alpines: Briançonnais, Biellese, Beaufortain

Toutes trois ont en commun d'être des régions très peuplées et des terres de micropropriétaires.

1. Le Briançonnais au XVIII^e siècle est un pays de micro-propriétés. Au Monêtier, entre 60 et 80% des habitants possèdent moins de 2 ha de terres — qui est en gros la superficie moyenne — et seules une ou deux familles se détachent des autres, possédant entre quatre et cinq fois la moyenne, soit de 8 à 10ha. A la fin du siècle, la richesse foncière des plus puissantes familles se tasse.¹

Bien sûr, ces hiérarchies construites sur le foncier et le fiscal sont extrêmement biaisées. Une analyse des conditions de production des rôles de taille montre que ceux qui possèdent les terres ne sont pas forcément ceux qui les cultivent: ces rôles minimisent l'importance du fermage. Ils masquent aussi l'importance de l'endettement: de nombreux paysans continuent à payer les tailles pour des biens qui sont passés aux mains de leurs créanciers et sur lesquels il restent comme fermiers, ce que relève aussi Jean Nicolas pour la Savoie.² D'autre part, une connaissance des familles permet de voir que les membres de la même maisonnée

1 L. Fontaine, *Histoire du colportage en Europe XVe–XIXe siècles*, Paris, Albin Michel, 1993, chap 5.

2 J. Nicolas, *La Savoie au XVIII^e siècle: noblesse et bourgeoisie*, Paris, Maloine, 1977, tome I, chap. 9.

peuvent être dispersés sous différentes cotes, ajoutant ainsi au morcellement réel un morcellement illusoire. Il importe donc, pour comprendre les véritables partages entre propriété et exploitation, entre terres possédées et terres cultivées — sans compter bien sûr, qu'il faudrait mesurer le décalage entre la part des biens déclarés et ce qu'ils représentent dans l'ensemble des revenus de la famille —, de croiser les registres fiscaux avec d'autres sources et de les confronter à des études de cas. En effet, si l'on ajoute au foncier les valeurs mobilières, les écarts entre riches et pauvres se creusent de manière significative. Toutefois, ces registres fiscaux font ressortir l'existence d'une très petite élite qui domine le village et l'insuffisance des terres pour faire vivre la majeure partie des familles — et c'est le cas pour les trois ensembles régionaux considérés.

Analyser l'accès des villageois à l'élevage conduit au même constat: il est lui aussi extrêmement inégalitaire. Or, l'élevage est le marché rémunérateur des Alpes et posséder alpages et prés sont des enjeux majeurs au sein des communautés. Les baux à cheptel sont très répandus dans le Briançonnais comme dans le Haut Dauphiné: ils permettent aux plus riches d'entretenir de grands troupeaux, dans une société où l'accès à l'alpage est dominé par l'étendue des terres possédées et par la capacité à nourrir le bétail en hiver. Par le biais des contrats d'hyvernage, les plus pauvres peuvent ainsi profiter de quelques revenus et les plus aisés dominer le commerce des produits laitiers et des animaux. Or, le développement des guerres dans toute la zone alpine au XVII^e siècle a favorisé les produits de l'alpage: l'armée est grande consommatrice de viande et de fromage pour la nourriture des soldats et réclame, pour la guerre et le charroi, des chevaux, et des mulets. De ce fait, l'élevage de ces espèces est un des révélateurs de l'opposition entre les deux groupes qui se partagent l'exploitation de la montagne. Une petite minorité cherchant à développer ce commerce lucratif, et les autres tentant de limiter le nombre de ces «animaux à pieds ronds» qui détruisent les pâturages dans l'utopie que chacun ait suffisamment de prés pour fumer ses champs.

Les revenus complémentaires proviennent de deux sources: l'industrie domestique et la migration. Tout au long du XVIII^e siècle, le coton prend un remarquable essor.³ Les filatures s'installent dans la vallée de la Clarée, dans celle de la

3 R. Blanchard, «Le Haut-Dauphiné à la fin du XVII^e siècle d'après les procès-verbaux de la révision des feux de 1700», *Revue de Géographie Alpine*, 1915, pp. 337–419; M. Crubellier, «Le Briançonnais à la fin de l'Ancien Régime», *Revue de Géographie Alpine*, 1948, pp. 259–299 et 335–371; G. Veyret-Vernet, «L'industrie textile dans le département des Hautes Alpes», *Revue de Géographie Alpine*, 1939, pp. 625–646; P. Guillaume, «L'Industrie lainière dans les Hautes Alpes, d'après les documents», et «Manufactures et industries diverses du Haut-Dauphiné, 1788–90», *Annales des Alpes*, 1901 et 1909. P. Léon, *Naissance de la grande industrie en Dauphiné fin XVIII^e siècle–1869*, Paris, Pr. Univ. de France, 1952; N. Vivier, *Le Briançonnais rural aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, L'Harmattan, 1992, chap. 3.

Guisane, à Cervière et à Briançon. Sous la direction d'une dizaine de fabricants sont employés 100 cardeurs et 1000 fileuses dans la première moitié du siècle. Les fils de coton sont ensuite transformés sur place dans des manufactures: celle «de coton, mousseline et mouchoirs» créée en 1747 à Sainte-Catherine (Briançon), celle de mousseline de Névache qui emploie 200 personnes, celle de bonneterie de Jean Antoine Prat à Villeneuve-la-Salle qui, avec ses 15 métiers et 72 employés, fabrique des bas drapés et des bonnets destinés au marché turc.

Dans la seconde partie du XVIII^e siècle, ce système de «concentration nébuleuse», selon l'expression de Pierre Léon, s'affirme et se renforce: le progrès technique s'introduit, des machines anglaises sont utilisées: 36 machines à la filature Gendron, Gaillard et Bez du Monêtier. La nouvelle fabrique de Jean-Baptiste Salle réunit 100 personnes. L'articulation reste forte avec le système du travail à domicile et les chefs d'entreprise continuent à distribuer à domicile le travail de cardage et de filature du coton: Jacques et Alexis Blais à Villeneuve-la-Salle font vivre 45 cardeurs et 400 fileuses des environs. D'autres utilisent cette méthode parallèlement à l'embauche en atelier: Gendron, Gaillard et Bez donnent de l'ouvrage à 100 fileuses, dévideuses et cardeuses dans la vallée de la Guisane, en plus des ouvrières de l'entreprise même.

Connaître la part de la main d'œuvre employée dans le textile est, comme toujours pour l'époque moderne, très difficile: les archives ne fournissant que des statistiques incomplètes. A titre indicatif, voici les chiffres concernant les vallées de la Guisane et de la Clarée. Ces vallées, qui sont les plus actives, offrent 1425 emplois dans le textile pour une population de 1302 feux en 1790, soit un peu plus d'un emploi par feu (souvent, il s'agit de la femme).

Dans ces mêmes vallées de la Guisane et de la Clarée, à côté du textile, 14% des hommes environ trouvent des ressources dans l'artisanat, en particulier, grâce aux travaux de fortification de Briançon qui débutent en 1721 et durent pratiquement tout le siècle. La main d'œuvre occupée sur les chantiers est évaluée à 1500 ouvriers avec des pointes de 2000 ou plus.⁴ Une partie de la main d'œuvre est fournie par les bataillons, une autre par les paysans de la région qui se font embaucher comme manœuvres ou maçons pour un salaire modique (7 sols pour le manœuvre, 12 sols pour le maçon) et qui confient les champs aux femmes et enfants puisque les travaux se font à la belle saison, et une troisième par des Piémontais et Savoyards. L'artisanat profite pleinement de l'effet stimulant des travaux: les mémoires des ingénieurs militaires et celui de l'intendant Fontanieu montrent que de 1720 à 1735, tous les métiers liés au bâtiment ont prospéré ainsi

⁴ R. Bornecque, «La vie dans le Briançonnais au XVIII^e siècle d'après les mémoires des ingénieurs militaires», *Cahiers d'Histoire* 15, n. 1, 1970, pp. 16–42.

que les boulangers, les aubergistes, les cordonniers, les cloutiers et le secteur textile qui ravitaille cette main d'œuvre. De fait, quand les travaux s'arrêtent en 1736, l'industrie textile briançonnaise entre en crise avant de reprendre vigueur en se réorganisant vers d'autres marchés plus lointains.

Il n'empêche que ces développements de l'industrie textile n'ont pas fait faiblir l'émigration: dans les vallées de la Guisane et de la Clarée dans près de la moitié des feux, l'homme trouve ses ressources dans la mobilité. Ces migrations sont très diversifiées: la révision des feux de 1697 signale l'activité commerciale, le peignage du chanvre et autres petits métiers. En 1752 le mémoire des consuls de Briançon au marquis de Paulny est plus précis: «La majeure partie des habitants sortent du pays pendant sept mois de l'année. Ils se répandent dans différentes provinces du royaume, les uns pour colporter, les autres pour tenir les écoles ou pour peigner le chanvre et garder leurs troupeaux de brebis dans la plaine du Piémont».⁵ Enfin, François Grasset, ancien premier commis chez les Cramer, écrit à Malesherbes en 1754 que «le commerce de la librairie en Espagne et au Portugal, de même que celui de beaucoup de villes d'Italie est tout entre les mains des Français, tous sortis d'un village situé dans une vallée du Briançonnais, dans le Dauphiné. Ces gens, actifs, laborieux et extrêmement sobres, passent successivement en Espagne et s'allient presque toujours entre eux. [...] non seulement le commerce de la librairie est dans leurs mains, mais encore ceux des cartes de géographie, d'estampes, horlogerie, toiles, indiennes, bas, bonnets etc.».⁶

Marchands et colporteurs de mercerie et de librairie, instituteurs, peigneurs de chanvre et bergers sont donc, au XVIII^e siècle, les principales occupations des migrants et elles les envoient dans des directions très diverses.⁷

J'aimerais insister ici sur deux points: d'une part, les migrations coexistent avec l'essor de la proto-industrie et, de l'autre, elles sont de vrais métiers avec leur histoire et leurs dynamiques propres. Et si subordination il y a, ce que je crois, elle est dans le sens d'une liaison entre l'essor de l'industrie textile et celui de la migration des élites et non pas dans une substitution de la migration à l'industrie textile quand cette dernière entre en crise — même si certaines formes de migration sont des réponses aux crises du travail à domicile.

5 Cité dans H. Duhamel, *Voyage d'inspection à la frontière des Alpes en 1752 par le marquis de Paulmy, secrétaire d'Etat, adjoint au ministre de la guerre, le comte d'Argenson*, Grenoble, 1902, p. 197.

6 Bibliothèque Nationale, Ms. fr. 22130, f° 37, novembre 1754.

7 L'analyse des contrats d'apprentissage pour le Tessin montre cette même diversité des métiers et des destinations de la migration contrairement à la tendance des études à privilégier des spécialisations par villages. M. Dubini, «Pacta ad artem», una fonte per la storia dell'emigrazione», dans *Col bastone e la bisaccia per le strade d'Europa: migrazioni stagionali di mestiere dall'arco alpino nei secoli XVI-XVIII*, Bellinzona, Salvioni, 1991, pp. 73-81. Voir aussi dans le même ouvrage C. Santi, «Emigrazione in Mesolcina e Calanca», pp. 83-97. R. Merzario, *Il Paese stretto: strategie matrimoniali nella diocesi di Como secoli XVI-XVIII*, Turin, Einaudi, 1981.

Les analyses de Pierre Léon montrent que les foires de Briançon, très fréquentées au Moyen Age, sont prospères jusqu'au début du XVIIe siècle. La région vend au Piémont des produits agricoles, du bétail et de l'artisanat fondé sur les matières premières locales: bois, laines et peaux. Parallèlement à ce trafic de complémentarité entre haut et bas pays, les marchands briançonnais exportent vers l'Italie les soieries, rubans et dentelles de Lyon et du Puy ainsi que les draperies dauphinoises. A la fin du XVIIe siècle, cette prospérité s'est détériorée pour des raisons d'abord politiques. La monarchie française favorise Lyon au détriment de Briançon et sa politique fiscale est très défavorable à la cité alpine: les fermiers généraux ont fait révoquer, 35 ans plus tôt, «la faculté qu'avaient les marchands venant à la foire d'entreposer leurs marchandises pendant 2 mois dans la ville sans payer une nouvelle taxe».⁸ Ainsi, les trois foires (1er mai, 11 juin, 8 septembre) «qui étaient de 2 ou 3 jours ne durent plus qu'une demi-journée». La guerre ajoute à la désertion de Briançon par les Lyonnais et les Piémontais.⁹ Enfin, la perte, consommée par le traité d'Utrecht en 1713, des vallées briançonnaises d'Outremont, institue pour la première fois une frontière entre les deux versants de la même montagne. Devenu seigneur des vallées d'Outremont, le roi de Sardaigne, pour aider au développement de ses propres manufactures, verrouille les passages alpins et renforce les droits de douanes.¹⁰ Les entraves à la circulation et le renchérissement des transports détournent les courants commerciaux, habitués aux vallées méridionales, vers le Mont-Cenis.¹¹

Cette désorganisation du commerce entre les Etats alpins entre 1685 et 1715 a réorienté certains courants migratoires mais n'a pas bouleversé les fondements de leur organisation: le réseau de marchands-merciers qui avait ouvert boutique dans les principales places de l'Europe et qui exporte vers l'Italie et l'Espagne les soieries, rubans et dentelles s'est progressivement transformé en un réseau de marchands libraires qui a dominé le commerce de l'imprimé au XVIIIe siècle dans l'Europe du Sud.¹²

Rappelons brièvement l'organisation de ces réseaux marchands et colporteurs. Ils sont fondés sur une double structure. D'une part, des parentés alliées entre elles qui ouvrent des boutiques et des dépôts dans les principales places du com-

⁸ Archives Nationales KK 1200, tome XVII, p. 57.

⁹ P. Léon, «Economie et diplomatie: les relations commerciales delphino-piémontaises au début du XVIIIe siècle», *Cahiers d'Histoire*, 1960, pp. 277–304 et N. Vivier, *Le Briançonnais*, op. cit. note 3, chap 3, p. 73.

¹⁰ Ainsi, en 1713, la cession des vallées au Roi de Sardaigne, l'impôt qu'il a mis sur les étoffes en provenance du Dauphiné puis l'interdiction d'en importer suivie de l'interdiction française en 1745 de sortir de France laines et peaux. A. Albert, «Le pays briançonnais: les Queyrassins négociants», *Bulletin de la Société d'Etude des Hautes-Alpes*, 1ère série, VIII, 1889, pp. 313–331 (316–317).

¹¹ R. Bornecque, «La vie dans le Briançonnais au XVIIIe siècle», art. cit. note 4, pp. 28–31.

¹² L. Fontaine, *Histoire du colportage*, op. cit. note 1, chap 3.

merce européen et, d'autre part, un système de distribution fondé sur les hommes des villages d'origine qui parcourent villes et campagnes et diffusent les marchandises. Ces réseaux sociaux sont extrêmement souples et mobiles; les parentés forment des associations qui se nouent et se dénouent au gré des événements familiaux et des opportunités commerciales. En revanche, les colporteurs qui travaillent pour ces élites sont très surveillés et hiérarchisés.

2. Dans la région de Biella, le travail à domicile de la laine est la grande industrie du XVIIe siècle. Il occupe une myriade de familles de minuscules propriétaires. Certains villages sont spécialisés dans la production à domicile du filage et du tissage de la laine, dans la fabrication de bas ou de toiles de chanvre, alors que d'autres se spécialisent dans la production d'instruments aratoires, dans le travail du bois ou l'apprêt des peaux, etc. Enfin, d'autres communautés vivent de la vente de la force de travail des villageois à travers l'émigration saisonnière. La palette des occupations est similaire à celle du Briançonnais. L'étude sur laquelle je m'appuie, *Terra e telai*, de Franco Ramella montre, d'une part, une spécialisation par village et, d'autre part, le contrôle par quelques marchands entrepreneurs des étoffes fabriquées par la population. Ils acquièrent une grande partie de la production, achètent la matière première, contrôlent les canaux de la commercialisation et sont en relation avec la ville et la capitale de l'Etat. Ces entrepreneurs travaillent à la fois pour le marché régional, où une partie des toiles grossières est écoulée, par colportage, et pour le négoce international.

La structure est toutefois un peu plus compliquée puisque certaines familles de tisserand locaux sont capables de vendre une partie de leur production — des étoffes de qualité plus grossière — directement sur les marchés du Biellese et du Valsesia voisin où ils acquièrent aussi les laines locales et celles importées du Bergamasque. Certains réussissent à devenir de petits entrepreneurs capables de donner du travail à d'autres tisserands. La figure du tisserand indépendant qui travaille pour le marché, dans des régions où domine le marchand entrepreneur, semble toutefois liée au travail de la laine cardée, qui, à la différence de la laine peignée, demande des investissements mineurs. Selon les autorités de Biella, le nombre des travailleurs tourne autour de 7500 en 1789, 5400 en 1800 et 3100 en 1810. Les vallées du mandement de Mosso sont les plus concernées par cette industrie à domicile.¹³

Cette structure commerciale ressemble beaucoup à celle du colportage avec sa cascade d'embauche et de dépendance et avec ses trois groupes principaux: les marchands entrepreneurs liés au grand commerce et n'habitant la vallée qu'occa-

13 F. Ramella, *Terra e telai: sistemi di parentela e manifattura nel Biellese dell'ottocento*, Torino, Einaudi, 1983, chap 1.

sionnellement; les élites villageoises qui travaillent pour ces marchands mais qui sont aussi de petits entrepreneurs locaux; et la majorité de la population qui fournit sa force de travail.

Franco Ramella ne s'est pas intéressé à la prosopographie du marchand entrepreneur. Pourtant, le plus important d'entre eux s'appelle Sella, c'est-à-dire qu'il porte un des patronymes usuels de la vallée. Comme ses homologues Savoyards, Dauphinois, Briançonnais et Queyrassins, il appartient probablement, lui-aussi, aux élites de la communauté qui sont caractérisées par une grande parenté installée dans les divers lieux du pouvoir économique et politique (il est très lié avec le gouvernement). Le même modèle que celui que nous avons mis en évidence dans le colportage serait alors applicable avec, comme fondement, la même structure de relations sociales.

3. A la différence du Briançonnais et du Biellese, le Beaufortain est une région des Alpes du Nord, des Alpes humides, les seules vraiment propices à une spécialisation dans l'élevage. Très tôt, le Beaufortain s'est orienté vers une économie fromagère. Je m'appuie ici sur le livre d'Hélène Viallet.¹⁴

Au début du XVIIe siècle, le cadastre de 1607 montre que les «montagnes» n'ont pas alors la taille suffisante pour produire du gruyère de manière rentable: à peine vingt familles ont des «montagnes» qui leur permettent de faire estiver entre vingt et cinquante vaches; cent-huit ne peuvent nourrir qu'entre une fraction de vache et cinq vaches. (Il s'agit de propriétés tenues en indivision ce qui explique les mentions «1/4 de vache» ou «le 1/3 de 5 vaches 1/3». Ce sont de petites unités éparses dans les diverses vallées pastorales. On ignore comment étaient gérées ces exploitations qu'il est difficile de qualifier d'alpages). Un groupe intermédiaire, d'une petite cinquantaine de familles, peut mener à l'alpage entre six et vingt vaches. Seule la catégorie supérieure relève vraiment de l'alpage. Les «grandes montagnes» appartiennent pour la moitié à des hommes de loi dont certains sont les plus cotisés de la paroisse. Elles sont baillées à ferme à un paysan «le montagnard» pour trois, six, ou neuf ans moyennant une cens annuelle en argent et en denrées. Il travaille avec sa famille et quelques domestiques. L'autre moitié est la propriété de familles aisées. Soulignons que cette analyse concerne un peu plus de 120 propriétaires, sur un cadastre de près de 600 noms, ce qui veut dire qu'ici aussi entre 70 et 80% de la population est exclue des revenus de l'élevage.

Au XVIIe siècle, la grande montagne commence à se constituer entre les mains

¹⁴ H. Viallet, *Les Alpages et la vie d'une communauté montagnarde: Beaufort du moyen âge au XVIIIe siècle*, Mémoires et Documents publiés par l'Académie Salésienne, tome XCIX, Documents d'ethnologie régionale XV, 1993.

des notables locaux qui achètent les pâturages d'anciennes familles de paysans aisés alors grevés de dettes. Au XVIII^e siècle, la grande montagne achève de se former avec l'achat de pâtures communales par les mêmes familles qui arrondissent ainsi les possessions déjà acquises. L'endettement des communautés puis la volonté de racheter les droits féodaux sont les moteurs de l'aliénation des meilleurs communaux et, chaque fois, les notables profitent des ventes: huit personnes s'adjugent 60% des surfaces aliénées. Quelques autres agrandissent leur domaine privé de 20 à 50ha et s'approprient 16% de la superficie vendue. Les petits acheteurs ne représentent que 12% des aliénations. Ils sont cinquante-neuf, pour quatre-vingt-cinq achats concernant des surfaces inférieures à 5ha.¹⁵ Le secrétaire Joseph Blanc, puis son fils Michel, et le notaire Jean-Baptiste Blanc, les deux familles les plus riches, achètent à eux seuls 25% des surfaces aliénées.

La spécialisation du Beaufortain dans le gruyère date du XVII^e siècle, autour des années 1630, dans cette période où les guerres rendent ces productions très rentables. Elle est le fait des marchands qui investissent dans le prêt d'argent et les alpages et s'occupent de la commercialisation des fromages. Eux-mêmes, ou leurs parents, sont les notaires, praticiens et hommes de loi qui investissent dans les terres d'altitude.¹⁶ Il faut noter que, dès le XVI^e siècle, la présence des marchands du Beaufortain est attestée dans le Genevois. Entre XVII^e et XVIII^e siècles, le nombre d'alpage a peu varié: entre trente-cinq et quarante. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, en 1763, 116 feux sur 450 (21,5%) n'ont aucun animal et 45% des feux agricoles hivernent moins de trois vaches. Le seuil d'aisance (cinq vaches) n'est atteint que par 15% des feux. Les achats dans la zone des alpages montrent la volonté de concentration à des fins commerciales. Ils s'opposent aux acquisitions dans le bas du village qui visent à agrandir la petite exploitation agricole aux activités avant tout vivrière.

Pour réunir un troupeau suffisant, «le montagnard» prend en location les vaches de son propriétaire et celles des petits éleveurs du Beaufortain, voire même des vaches de propriétaires extérieurs. A l'entrée de l'automne, il restitue les vaches louées et met une partie de son propre troupeau en hiverne chez des paysans de la vallée qui ont récolté du foin au cours de l'été. Ainsi, le plus riche propriétaire en bétail de la vallée, M° Joseph Blanc, le secrétaire de la communauté, place 118 vaches dans quarante foyers pendant l'hiver de 1771: quatre à

¹⁵ Ph. Fleury, *La lutte pour le communal dans une communauté montagnarde de Savoie au XVIII^e siècle: Sainte-Maxime et Beaufort, 1738–1792*, Mémoire de fin d'étude, Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris, 1985, pp. 188, cité par H. Viallet, *Les Alpages*, op. cit. note 14.

¹⁶ Si on regarde la liste des nobles, on remarque 1) une forte origine de notaires et praticiens, 2) une disparition rapide des familles. Sur les 7 familles nobles du cadastre de 1645–50, 4 ont cette origine attestée et dans le cadastre sarde de 1728–30, aucune n'est représentée. H. Viallet, *Les Alpages*, op. cit. note 14, voir pp. 105–106 des exemples de familles.

Palud, neuf à St Sigismond, trois à l'Hôpital, une à Villard, trois à Hauteluce et quatre-vingt-quatorze à La Pierre.¹⁷

Au service d'une économie différente, il s'agit donc dans le Beaufortain, comme dans le Dauphiné et le Biellese, de la même structure sociale: des marchands aux vastes horizons introduisent la spécialisation économique au village et contrôlent l'essentiel de la commercialisation en jouant sur les parents présents et émigrés. Un second groupe villageois, numériquement peu nombreux, vit dans la dépendance de ces élites. Ce sont les «montagnards» qui prennent les alpages à ferme et les quelques familles qui les possèdent en propre: tous dépendent des grands marchands pour la vente des gruyères. Toutefois, ces «montagnards» ont partiellement accès à la commercialisation et ils sont les grands pourvoyeurs de travail et de revenus pour le reste de la population, lui donnant des bêtes en hiverne et de l'embauche lors des travaux d'été, fenaisons et moissons, quand eux-mêmes sont retenus dans les alpages.¹⁸

J'aimerais conclure ce bref aperçu de l'économie du Beaufortain en soulignant que le colportage n'a pas disparu avec la spécialisation fromagère et qu'il s'est en partie orienté vers le négoce des montres et des bijoux. Ce commerce est conduit en liaison avec Genève. Le même phénomène s'observe dans la Tarentaise voisine où, au XVIII^e siècle, un colportage de bijouterie et de montres se développe avec, comme fournisseurs principaux — en particulier de montres —, des horlogers de Genève et de la Chaux de Fonds.¹⁹ Enfin, le colporteur et le «montagnard» n'évoluent pas dans des univers disjoints comme l'attestent les legs, mêlant alpages et argent, que sept marchands bijoutiers en France, originaires du Villard-sur-Doron, font à leur paroisse natale. Joseph Lombard, par exemple, marchand en Lorraine, lègue en 1768 à la communauté de Sainte-Maxime un capital de 4000 livres et la montagne des Arolles.

Les caractéristiques de ces économies alpines

Ces trois exemples manifestent la très grande diversité des économies alpines. Les unes sont tournées vers la migration colporteuse, les autres vers l'élevage et la commercialisation des animaux et des produits laitiers, d'autres enfin vers l'industrie à domicile. Pourtant, il me semble qu'elles ont toutes un certain nombre de traits communs derrière la diversité des formes prises par l'activité écono-

17 H. Viallet, *Les Alpages*, op. cit. note 14, p. 58.

18 Contrats d'hivernage: le preneur garde le lait et le veau; le bailleur paye une pension et garde le veau si la vache en fait un.

19 Archives de Paris, D5 B6 3611, livre de compte de Pierre Rullier du Chatelard paroisse du Bourg St. Maurice, province de Tarentaise, pays de Savoie.

mique. Toutes montrent une grande souplesse et de grandes capacités d'adaptation; toutes sont entraînées dans une commercialisation précoce, dans de vastes horizons géographiques et toutes sont contrôlées par une petite élite de marchands.

A côté de ces caractéristiques générales, j'aimerais souligner trois autres aspects:

1. La spécialisation n'est jamais totale: migrations et proto-industries coexistent en Briançonnais comme dans le Biellese italien; la spécialisation fromagère du Beaufortain n'exclut pas la migration marchande. Pour le Briançonnais, il est clair que l'ensemble des activités coexistent à l'intérieur de chaque village. En revanche, les travaux de Franco Ramella montreraient une spécialisation villa-geoise et une diversification à l'échelle de l'ensemble des vallées.

2. La spécialisation est changeante, tant dans les secteurs d'activité qu'à l'intérieur de ceux-ci. Dans le Briançonnais, la spécialisation dans l'imprimé, qui est tardive, temporaire et éclatante, n'exclut pas la persistance des courants marchands anciens. Dans les vallées de l'Oisans, du Briançonnais et du Queyras, la Révocation de l'Edit de Nantes n'a pas brisé les réseaux familiaux, mais ils se sont réorientés à partir de Genève dans deux directions: l'imprimé et la fabrique d'indienne. Parallèlement à l'imprimé, une nouvelle spécialité de la petite migration se développe: la fabrication d'instituteurs. Ces réorientations n'ont pas aboli le traditionnel colportage de mercerie. De la même manière, la spécialisation dans l'horlogerie et la bijouterie des marchands du Beaufortain n'est pas exclusive. En fait, ces mutations économiques ne peuvent se comprendre que mises en relation avec les dynamiques économiques et politiques de l'Europe aux mêmes époques et dans la capacité des élites à les percevoir.

Voici, pour illustrer ces mutations, l'itinéraire de deux familles de l'élite des Alpes méridionales au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles, l'une catholique, l'autre protestante: les Raby et les Borel.

Antoine Raby, marchand de La Salle s'enrichit au XVII^e siècle et devient Bourgeois de Briançon. Ses deux fils, Jean et Jacques, prospèrent pendant les guerres de Louis XIV en fournissant les troupes. Puis Jean s'associe avec un marchand de Briançon, Jean Arduin pour «la vente en gros et en détail de draperies et toileries produite par la nébuleuse des tisserands locaux». Il rassemble ainsi une fortune évaluée à 40 000 livres. Dès 1717, son fils Jean II part pour Grenoble où il s'associe avec d'autres parents émigrés et d'où il se lance dans le commerce avec les îles antillaises. Ses descendants développent ce commerce et y font fortune jusqu'à la Révolution.²⁰

20 P. Léon, *Marchands et spéculateurs dauphinois dans le monde antillais du XVIII^e siècle: les Dolle et les Raby*, Paris, Les Belles Lettres, 1963.

Hyacinthe Borel est originaire du Bez (Monêtier-les-Bains). Il tient un négoce à Turin, laissant à sa femme la charge de l'exploitation agricole du Bez. En 1785, Borel achète la charge de capitaine châtelain pour 2250 livres. En 1789, il crée avec ses cousins une manufacture de chapeaux au Bez qui fonctionnera jusqu'en 1796. Ici l'émigration sert à accumuler le capital qui permet d'acquérir la charge qui donne le maximum de contrôle sur les populations. Il investit dans l'industrie locale mais, grâce à ses parents négociants merciers et libraires, il peut être actif sur les marchés internationaux.²¹

3. Enfin, une interdépendance existe entre une partie de ces métiers: à l'intérieur des migrations marchandes et entre migrations et proto-industries. En effet, l'organisation marchande permet de toucher tous les publics et de vendre aussi bien les rubans de soie tissés en manufacture par les femmes que les bas de laine grossiers fabriqués dans l'économie domestique. Le réseau briançonnais est en ce sens exemplaire par sa non spécialisation: les parentés investissent la librairie, la mercerie, la quincaillerie, le travail à domicile et la manufacture.

Pour le Biellese, comme pour le Briançonnais, on voit très bien comment cette migration temporaire dans la mouvance des riches marchands se transforme, selon les conjonctures, en travail à domicile de toute la famille, ou des hommes seuls, ou bien se combine avec le travail en fabrique des femmes etc. Paul Guichonnet montre, pour le Faucigny, l'alternance entre l'embauche dans les fabriques horlogères et la reprise de la balle du colporteur quand le travail fait défaut.²² Le trait majeur étant que partout les élites villageoises contrôlent le travail.

Espaces sociaux, pouvoir et mobilité

La domination des villages par quelques familles, commune aux trois régions, est, me semble-t-il, un trait susceptible de donner une clef de lecture nouvelle pour mieux saisir la diversité des économies alpines. Trois dimensions de ces sociétés devraient être alors plus systématiquement étudiées: la mobilité, la distribution du pouvoir dans et hors des communautés et les espaces sociaux dans lesquels les individus s'inscrivent.

1. La mobilité a toujours été pensée en opposition à la sédentarité, ce qui explique son statut contradictoire dans les analyses: à la fois agent économique non niable, mais agent économique marginal; pis-aller d'autres activités plus nobles

21 N. Vivier, *Le Briançonnais*, op. cit. note 3, pp. 52–56; L. Fontaine, *Histoire du colportage*, op. cit. note 1, chap. 3.

22 P. Guichonnet, «L'émigration saisonnière en Faucigny pendant la première moitié du XIXe siècle (1783–1860)», *Revue de Géographie alpine* 33, fasc. 3, 1945, pp. 465–534 (495–496).

parce que sédentaires et prenant place à l'intérieur de la communauté villageoise. L'itinérance des hommes a été vue comme une rupture, comme l'est d'ailleurs, dans son ensemble, la migration des villages de montagne qui est conçue comme le système régulateur de la surpopulation, son «ballon d'oxygène» et signifie retranchement de la communauté. Partant, les historiens ont écrit deux histoires juxtaposées des villages de montagne: celle, noble, de ceux qui restent et celle, plus honteuse, de ceux qui partent. Et jamais les réussites n'ont été pensées autrement que comme réussites individuelles ou, tout au plus, familiales. De là, l'impossibilité d'étudier les réseaux sociaux efficaces économiquement et socialement qui lient sédentaires, migrants et émigrés. De là aussi, l'impossibilité de penser les métiers de la migration à l'égal des métiers «sédentaires», dans leur complémentarité, ou dans leur concurrence, et non pas uniquement dans une hiérarchie qui valorise les métiers sédentaires.

2. La distribution du pouvoir à l'intérieur des communautés ainsi que les jeux entre les Etats et les réseaux alpins, est un des aspects les plus occultés des sociétés de montagne. Au village, les relations de crédit sont un lien social très fort. Une fois celles-ci mises en évidence, la société montagnarde apparaît dominée par une ou deux familles qui se constituent de puissantes clientèles et qui dominent l'accès à toutes les ressources: elles contrôlent les récoltes, le travail à domicile et les métiers de la migration. Par le jeu de la dette, le village se structure en clans: les sociétés alpines ne sont pas des sociétés d'égaux mais des sociétés de clans. En ce sens, la spécialisation par village, telle qu'elle est attestée dans le Biellese, pourrait indiquer la domination d'une famille sur l'ensemble des villageois, contrairement au Briançonnais, par exemple, où, même si une parenté domine, elle a des stratégies diversifiées.

En Beaufortain, les paysans qui prennent les bêtes en hyverne sont appelés les «clients» du montagnard et ce terme, qui s'employait encore récemment en Beaufort, est à prendre au sens fort: chaque famille est liée traditionnellement à un montagnard.²³

3. Les analyses de l'industrie à domicile, comme celles de la migration, raisonnent en terme d'opposition de groupes professionnels (marchands contre artisans, par exemple): elles présentent une société stratifiée horizontalement, composée d'individus et de familles étroites, de feux. Une lecture verticale permettrait d'enrichir cette stratification. En effet, les exemples de ces trois régions alpines font tous ressortir le rôle de la parenté. Bien-sûr, la parenté est une réalité difficile à penser et à saisir, au premier chef, parce que les sources (listes nominatives, recensements, impôts) épousent le point de vue de l'Etat et de l'Eglise qui ont

23 H. Viallet, *Le Briançonnais*, op. cit. note 14.

imposé la famille étroite comme base du recensement des corps, des âmes et des biens. En s'appuyant uniquement sur ces sources ne risque-t-on pas de prendre la volonté de ces institutions (contrôler la reproduction des familles²⁴) pour la réalité de leurs pratiques?

Les travaux récents ont insisté sur l'inadéquation de ce cadre familial²⁵ même si, dans leurs efforts pour l'imposer, l'Etat et l'Eglise ont trouvé dans les chefs de famille des alliés résolus.²⁶ Toutefois, si la parenté apparaît comme un contexte qui permet de mieux comprendre la reproduction des familles, en particulier, celle des élites des hauts villages du Dauphiné, il reste à savoir si toutes les familles des hautes vallées sont ainsi insérées dans des parentés plus larges; bref, si elle est un patrimoine également réparti. Pour mesurer le rôle de la parenté, nous avons regardé comment celle-ci prend le relais des pères et des mères auprès des enfants devenus orphelins; c'est-à-dire à un moment où la solidarité des parents est vitale pour ces derniers.²⁷ Cette étude, qui a été conduite à partir des compte rendus des «assemblées de parents, voisins et amis» réunis pour régler le sort des orphelins, met en évidence un net clivage entre les familles des «élites» et celle des habitants modestes. Les premières trouvent sans trop de peine tuteurs et curateurs et les parents sont nombreux à assister aux assemblées qui peuvent réunir une vingtaine de personnes. Mais surtout, la sollicitude au village se double de celle, non moins précieuse, des parents émigrés qui offrent aux orphelins contrats d'apprentissage et emplois au plat pays.

Mais, hors ces familles, la mobilisation autour des orphelins est très limitée. Chaque fois que la succession pose problème, l'assemblée des «parents voisins et amis» a du mal à trouver tuteurs et curateurs et ces réunions réunissent peu de parents. Dans les cas les plus favorables, seuls les oncles, les frères et les beaux frères s'occupent des orphelins. C'est d'ailleurs d'eux dont on attend soutien et leur absence est explicitement indiquée lors des assemblées de parents. A l'occasion, des cousins prennent part aux assemblées mais rarement de façon régulière et leur désintérêt n'est pas stigmatisé. Quand «les parents n'ont pas daigné paraître»

24 M. Foucault, *Histoire de la sexualité: La volonté de savoir*, tome I, Paris, Gallimard, 1976; *Histoire des pères et de la paternité*, sous la direction de Jean Delumeau et Daniel Roche, Paris, Librairie Larousse, 1990.

25 H. Neveux, «Individu, famille et communauté à Villiers-Le-Bel (1573–1587) (d'après les Testaments)», *114e Congrès national des Sociétés savantes*, Paris, 1989, *Histoire moderne et contemporaine*, Paris, CTHS, 1990, pp. 405–419. D. J. Siddle, «Articulating the Grid of Inheritance: The Accumulation and Transmission of Wealth in Peasant Savoy 1561–1792», in Markus Mattmüller (Hg.), *Wirtschaft und Gesellschaft in Berggebieten* (=Itinera 5/6), Basel, Schwabe, 1986, pp. 123–180.

26 D. W. Sabean, *Property, Production, and Family in Neckarhausen, 1700–1870*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, Introduction. Voir aussi la discussion de G. Lévi, *L'eredità immateriale: carriera di un exorcista nel Piemonte del seicento*, Turin, Einaudi, 1985, chap.2.

27 L. Fontaine, «Solidarités familiales et logiques migratoires en pays de montagne à l'époque moderne», *Annales ESC* 45, n. 6, 1990, pp. 1433–1450.

tre», le notaire inscrit dans le compte rendu que les absents seront poursuivis en justice, mais les assemblées réitérées ne se révèlent pas plus nombreuses. De fait, le nombre de présents aux assemblées se révèle inversement proportionnel au besoin que l'enfant a de la solidarité familiale.

Cette analyse montre que l'espace familial (au sens large) n'est pas le même selon les groupes sociaux. Pour les élites, il s'inscrit dans la parenté présente au village mais aussi émigrée. Les familles nucléaires apparaissent comme les mailloons d'une structure sociale beaucoup plus large. Elles sont interdépendantes et s'appuient les unes sur les autres pour affirmer ou développer leur position sociale. L'analyse de l'inscription sociale des lignages paysans traduit, dans la similitude de leurs comportements, la volonté partagée d'occuper tous les champs possibles susceptibles de protéger leur pouvoir local sur les hommes et sur les marchés. Mais la possibilité d'être présent dans les différents lieux de pouvoir et dans les différentes places économiques est fonction, non seulement du potentiel démographique que le clan peut mobiliser, mais aussi de la position sociale, du prestige et de la richesse que la position antérieure de la famille a permis d'accumuler.²⁸ En revanche, ceux qui n'ont qu'un accès limité aux marchés et aux charges politiques développent des stratégies — volontaires ou contraintes — destinées à diversifier les sources de revenus de la famille.

Ainsi, même si les raisons en sont diverses, tous les groupes de la communauté villageoise cherchent à construire — ou sont entraînés dans — des «fronts de métier». Bien sûr, la stratégie que les petits propriétaires peuvent mettre en œuvre est plus diversifiée que celle des manouvriers et moins que celle des notaires ou des marchands. Ces «fronts de métiers» se développent dans deux directions: à l'intérieur des familles, à l'échelle des clans. A l'intérieur des familles, chaque individu exerce plusieurs métiers. Voici quelques séquences: colporteur/porte-faix/ouvrier agricole ou agriculteur/tisserand pour les plus pauvres; agriculteur/rentier/colporteur pour les plus aisés; homme de loi/notaire/marchand pour les élites. Selon les conjonctures économiques et démographiques, les rôles familiaux se redistribuent (tantôt ce sont les femmes qui tissent et tantôt les hommes, les fils émigrent de préférence aux pères etc.); le cadre restant, pour les plus modestes, imposé par les élites qui contrôlent le marché du travail.

Le second espace dans lequel se développe ces «fronts de métier» concerne les élites dans leur volonté de maintenir leur pouvoir sur les hommes et leur contrôle sur les différents marchés villageois. Pour cela, les familles cherchent à être pré-

²⁸ H. Neveux montre que des lignages paysans sont aussi très puissants en Ile de France où ils accaparent fermes et charges officielles sur l'ensemble de la région. «Pouvoirs informels et réseaux familiaux dans les campagnes européennes au XVI^e siècle», *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 96–97, 1993, pp. 67–79.

sentent dans divers espaces géographiques et sociaux. L'importance qu'il y a à occuper certaines positions qui favorisent les activités du groupe familial large influence alors directement les carrières que les pères choisissent pour leurs fils. En effet, l'exercice de certains métiers est d'autant plus profitable que des proches sont présents dans d'autres lieux géographiques ou institutionnels. Ainsi, les marchands cherchent à avoir des enfants dans la justice (juge, avocat), le notariat, dans les cures de village et dans d'autres villes pour étendre le réseau marchand.²⁹ Toutes les élites alpines pratiquent cette diversification.

Ces «fronts de métiers» sont, me semble-t-il, un élément essentiel de la société d'Ancien Régime en ce qu'ils permettent de s'adapter aux logiques — et aux aléas — de l'économie où affaires privées et affaires publiques sont indissolublement liées. Ils offrent une réponse efficace aux structures de l'économie et à la faiblesse des institutions. Ce faisant, ils indiquent un idéal d'insertion dans une parenté large, protectrice des individus, socialement conquérante et contraignante, et signifient clairement que la famille étroite, que l'Etat et l'Eglise cherchent à imposer, ne recouvre ni les désirs ni, le plus souvent, les réalités de la vie des individus. Voir comment se forment et se déploient ces agrégats familiaux selon les époques et les terres d'enracinement; voir aussi comment les familles occupent ces «fronts de métiers» — ou ces nébuleuses — est alors essentiel pour comprendre les évolutions économiques des espaces alpins.

L'histoire de la famille individuelle des élites se déploie dans le contexte large de la parenté, à la fois présente et émigrée, et celle des familles plus modestes dans celui que David Siddle appelle la *gens*³⁰ ainsi que dans la dynamique des clientèles: la famille isolée ne donne que des informations tronquées. De là, la nécessité de travailler sur l'organisation et les espaces sociaux des villages pour mieux comprendre les fondements de la dynamique des économies alpines. En effet, l'organisation sociale des villages alpins (je laisse de côté la partie Est du massif, essentiellement l'Autriche, pour laquelle les recherches actuelles montrent que les sociétés y sont organisées de manière totalement différentes) se caractérise par un système de clientèle qui lie les paysans, ou les producteurs individuels, à des élites insérées dans des circuits économiques extérieurs à la région.

29 Les systèmes de paiement — ou d'autres retombées de l'activité — créent aussi des métiers connexes qui s'imposent au clan familial. Par exemple, la boulangerie. U. Pfister a montré que, dans la région de Zurich, colporteurs et boulangers appartiennent aux mêmes villages alpins. *Die Zürcher fabriques: Protostädtisches Wachstum vom 16. zum 18. Jahrhundert*, Zürich, Chronos, 1992. En Castille aux XVIII^e et XIX^e siècles, le même phénomène se produit avec les Auvergnats. R. Duroux, «Les boutiquiers cantaliens de Nouvelle-Castille au XIX^e siècle», *Mélanges de la Casa de Velasquez* 21, 1985, pp. 281–307.

30 David Siddle définit ainsi la *gens*: «the widest set of kinsmen linked by family name and marriage who can, in certain circumstances, recognise a level of involvement in the affairs of any individual family *ménage* or *lignage*. So that individual family *ménage* under a *chef* is <nested> within a lineage (or *lignage*) which itself is nested within a *gens*». art. cit. note 25.

Ces liens personnels qui sont fondés, dans des proportions variables selon les lieux sur le crédit, le fermage ou le contrôle politique de l'accès aux pâturages, donnent aux élites un contrôle sur la force de travail des villageois. Les élites locales, qui profitent de la faiblesse du système féodal, fondent leur domination sur leur capacité à pénétrer et à utiliser divers niveaux de l'économie: d'un côté, elles contrôlent la main-d'œuvre paysanne grâce à l'insertion de leurs parents dans les villages et, de l'autre, elles maîtrisent la communication avec des espaces géographiques et sociaux plus larges grâce à la connaissance qu'elles acquièrent sur des informations pertinentes (comme les prix, les marchés etc.) et grâce aux liens de crédit qu'elles tissent dans ces lieux extérieurs.

L'activité de ces élites définit alors des spécialisations économiques qui, envisagées dans la comparaison et dans la longue durée, montrent toute leur plasticité conjoncturelle en fonction des ressources naturelles des vallées, bien entendu, mais aussi en liaison avec les besoins des marchés dans lesquels elles s'insèrent à l'échelle européenne. L'analyse des économies alpines est un bel exemple pour étudier les interactions entre les formes et les dynamiques des relations sociales et les choix économiques.